

Avis de constitution

SOCIETE « TKR TRANSPORT EMERGENT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MILLIONNAIRE NON LOIN  
DU GROUPEMENT FONCIER ET DE L'INSTITUT DES  
AVEUGLES, Lot 827, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TKR TRANSPORT EMERGENT »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, vente et location de véhicule, commerce général.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MILLIONNAIRE NON LOIN DU GROUPEMENT FONCIER ET DE L'INSTITUT DES

AVEUGLES, Lot 827, Ilot 54

Dirigeant(s) M OUATTARA TABAKAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06618 du 02/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40055/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

